

# LE PABILLER.

## JOURNAL POLITIQUE

## COMMERCE & LITTÉRAIRE.

No. 30.

6 OCTOBRE 1823.

62

**Conditions.**—L'abonnement paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est de deux piastres par mois, payable à la fin de chaque mois, ou plus.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant chaque année.

Ceux qui désirent cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'éditeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville entendent, du moins, et ceux de la campagne, des jours d'accise. On contiendra alors pour la feuille à ceux qui ne feront pas mention leur intention de cesser, et seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre écus pour les deux suivantes, dans chaque langue.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre de vies, doivent prendre un abonnement à l'année, au prix total de \$40 à \$50, à l'appréciation de la quantité.

On s'abonne à la paroisse St. Charles, chez le juge Morel Guiraud.

À la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge Morel Guiraud.

À Dordogne, chez F. Rose, imprimeur.

À Aix-en-Provence, à Mr. Dumarais.

À Paris, à M. Gouy.

À Lyon, à M. Gouy.

À Toulouse, à M. Gouy.

À Nîmes, à M. Gouy.

À Montpellier, à M. Gouy.

À Marseille, à M. Gouy.

À Toulon, à M. Gouy.

À Nice, à M. Gouy.

À Arles, à M. Gouy.

À Avignon, à M. Gouy.

À Grenoble, à M. Gouy.

À Chambéry, à M. Gouy.

À Gap, à M. Gouy.

À Briançon, à M. Gouy.

À Gap, à M. Gouy.